

Ampoules basse consommation : **Lumière toxique (2^{ème} partie)**

Par Annie Lobé, journaliste scientifique.

Mis à jour le 24 mars 2010.

La vidéo sur les lampes basse consommation démontre qu'elles émettent des champs magnétiques, ce qui n'est pas le cas des ampoules à incandescence. Cette vidéo a eu un tel impact que le lobby de l'électricité a tenté de la discréditer par la diffusion de faux arguments. Démonstration.

Le rapport confidentiel des ingénieurs

Des ingénieurs de l'Ecole supérieure d'électricité (Supelec) et du Centre technique du bâtiment (CSTB) ont qualifié de “*parfaits allumés*”¹ les détracteurs des lampes basse consommation, dont je suis. Ils n'ont pas ménagé leurs critiques, tant sur Internet que dans les colonnes de la presse écrite².

Ainsi pouvait-on lire dans *60 millions de consommateurs* en janvier 2010 : “*Les mesures de champs effectuées à une distance de l'ampoule inférieure à 30 cm n'ont tout simplement aucune valeur. On ne peut exploiter de tels résultats. (...) En pratique, il est difficile avec les instruments disponibles aujourd'hui de s'approcher d'une source de champ à moins de 30 cm, sous peine d'obtenir des résultats entachés d'erreurs grossières*”³.

La distance de mesure du champ magnétique de 50 hertz dans ma vidéo aurait donc dû être, selon ces ingénieurs, de 30 centimètres.

Mais dans un rapport confidentiel présenté le 23 mai 2008 par ces mêmes ingénieurs⁴, on peut voir qu'ils effectuent leurs mesures à une distance inférieure à 30 centimètres (25 centimètres) et au contact de l'ampoule. Mieux, ils présentent un graphique de mesures réalisées tous les 5 centimètres de 0 à 50 centimètres⁵ !

380 V/m à l'allumage et champ résiduel, lampe éteinte

On apprend également, dans ce rapport resté confidentiel, deux autres choses fort intéressantes.

La première, c'est qu'à l'allumage, ces lampes émettent un pic de radiofréquences jusqu'à 380 volts par mètre, bien supérieur aux valeurs mesurées par Pierre Le Ruz, directeur scientifique du Criirem (Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques), qui avait lancé l'alerte en août 2007.

La seconde, c'est que subsiste dans les lampes éteintes un champ résiduel de 0,3 volts par mètre. Un problème supplémentaire, que le Criirem n'avait pas mentionné.

Ces ingénieurs auraient donc pu soulever deux nouveaux lièvres. Au lieu de quoi ils ont dissimulé leur rapport et cherché à discréditer ceux qui disaient la vérité.

Pour lire la suite, veuillez commander le dossier complet sur

www.santepublique-editions.fr